



Géoméga fait le point sur ses projets ; annonce l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires, la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration et un nouveau régime incitatif omnibus

Montréal, 20 septembre 2023 - Ressources Géoméga Inc. (« **Géoméga** » ou la « **Société** ») (TSX.V: GMA) (OTC: GOMRF), développeur de technologies propres et alternatives pour l'extraction, le raffinage et le recyclage des terres rares et d'autres matériaux critiques, est heureuse d'annoncer les mises à jour suivantes :

- **Mise à jour sur l'usine de démonstration**
- **Mise à jour sur l'usine pilote de résidus de bauxite**
- **Présentation de Karine Emond comme nouvelle candidate au conseil d'administration de Géoméga**
- **Nouveau régime incitatif omnibus**
- **Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« AGSM ») qui aura lieu le 25 octobre 2023**

Mise à jour sur l'usine de démonstration

L'usine de démonstration est le projet le plus avancé de Géoméga et a progressé de façon significative depuis l'annonce de la nouvelle installation centralisée à St Hubert pour l'usine de démonstration et les activités de R&D (voir [communiqué de presse du 27 avril 2023](#)). Après le redémarrage des activités d'ingénierie de BBA en mai 2023, les travaux se sont concentrés sur l'adaptation des processus et de l'aménagement de la nouvelle installation. La mise à jour de la configuration 3D de l'usine est désormais achevée à environ 50 %. Des informations supplémentaires seront ajoutées sur diverses disciplines du génie mécanique à mesure que ces informations seront disponibles. Le modèle 3D actuel de l'aménagement de l'usine est visible à la figure 1 ci-dessous.

Les activités d'approvisionnement se poursuivent depuis juillet et plusieurs équipements majeurs ont été commandés au cours des derniers mois. Certains équipements ont dû être adaptés à la nouvelle configuration et seront commandés dans les mois à venir dès que les plans et devis finaux seront approuvés. En parallèle, Géoméga a effectué des tests d'acceptation usine (Factory Acceptance Tests - FAT) sur 3 équipements majeurs

commandés en 2022 et plus tôt en 2023. L'équipe technique de Géoméga s'est rendu à l'étranger pendant 2 semaines en septembre afin d'effectuer ces tests et obtenir la formation requise en vue d'assembler et de faire fonctionner ces équipements.

Plusieurs activités d'autorisation sont en cours. Les données continuent d'être recueillies sur le processus de Géoméga afin d'effectuer la modélisation requise avant qu'une soumission finale de permis environnemental auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) soit effectuée au T4-2023. Pour cela, une étude environnementale de référence a été réalisée sur l'installation de St Hubert comprenant l'installation de 3 puits d'eau de surveillance autour du site. Pour les différents permis municipaux requis pour débiter la construction, des dessins techniques et de conception sont en cours d'élaboration conformément aux exigences fournies. Ces demandes de permis seront déposées par étapes, le premier dépôt étant attendu dans les semaines à venir.

Le rapport de l'étude HAZOP (analyse de risque et de sécurité de fonctionnement) a été reçu et les résultats ont été intégrés dans la conception du projet. Pour débiter la partie génie mécanique de l'étude, un programme de forage géotechnique a été réalisé à l'installation de St Hubert afin d'évaluer la dalle de béton et le sous-sol existants. La conception des fondations des équipements et la planification des éventuels travaux de bétonnage, la conception structurelle des supports et des plates-formes des équipements ainsi que la conception architecturale et électrique sont désormais en cours et seront intégrés au modèle 3D. Les autres éléments qui devraient bientôt commencer comprennent la conception de la tuyauterie, du CVC et de la protection incendie.

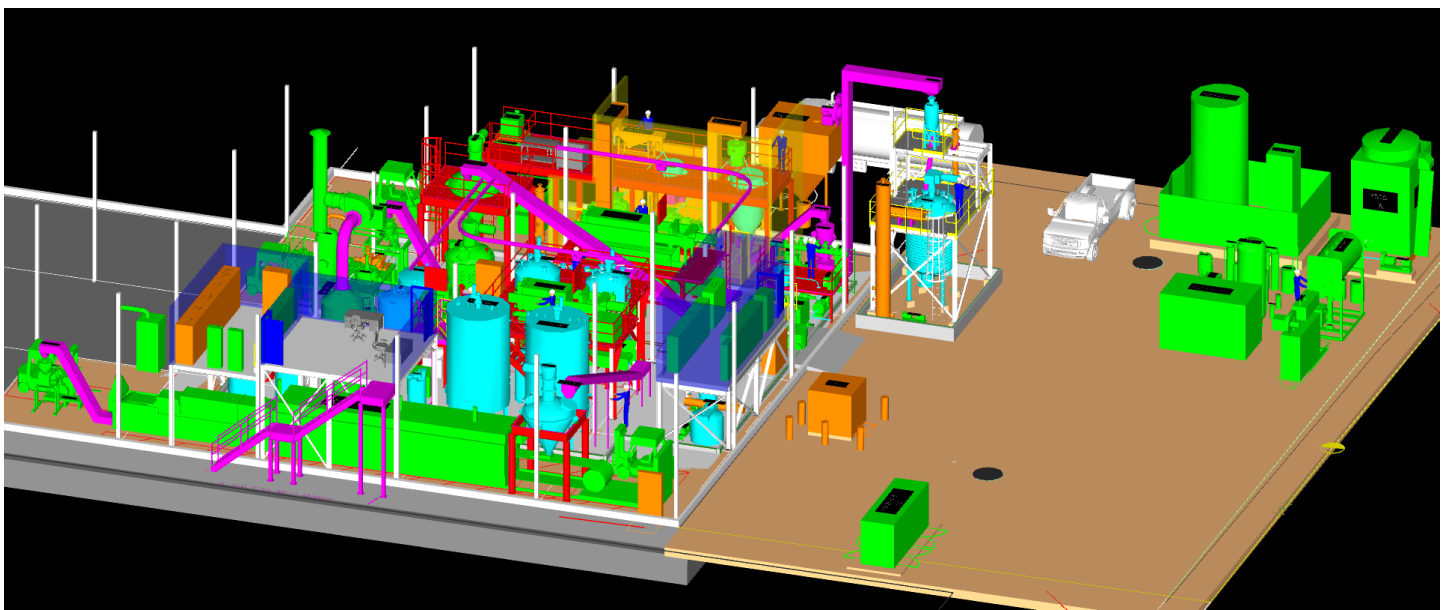


Figure 1: [Plan 3D de l'usine de démonstration](#)

Le deuxième projet en termes d'avancement pour Géoméga est la valorisation des résidus de bauxite (BR) qui présente un potentiel important de création de valeur pour la Société. L'assemblage de l'usine pilote est avancé (voir figures 2 et 3) et la mise en service est en cours depuis août. Des équipements analytiques supplémentaires nécessaires au fonctionnement de l'usine pilote ont été reçus et d'autres sont en cours de commande. Les tests

pilotes commenceront dès que la mise en service sera terminée. L'usine pilote sera ajustée et modifiée au besoin en fonction des résultats obtenus. De plus amples informations seront fournies à mesure que le projet pilote progressera et que les étapes seront franchies.

« Nous avons eu un été très chargé depuis l'annonce de notre nouvel emplacement à St Hubert. L'équipe de R&D a été extrêmement occupée à faire avancer tous nos projets. Nos deux principaux projets progressent et nous nous attendons à avoir plus de nouvelles de ces deux projets avant la fin de l'année. Les activités d'ingénierie de l'usine de démonstration sont désormais très avancées et de plus en plus de disciplines y sont impliquées chaque semaine. L'activité sur le terrain reprendra au cours du quatrième trimestre et nous fournirons des mises à jour aux actionnaires à mesure que diverses étapes seront franchies et que de nouvelles activités débiteront. Quant à l'usine pilote de BR, la mise en service représentait pour nous une étape très importante cette année. Nous sommes maintenant impatients de commencer les tests qui sont cruciaux pour démontrer la possibilité d'agrandissement de l'échelle de notre technologie. Des résultats positifs constitueront une réussite majeure pour notre équipe et une avancée significative pour l'industrie de l'aluminium qui a besoin d'une telle solution pour traiter les résidus de bauxite à l'échelle mondiale. » a commenté Kiril Mugerma, président et chef de la direction de Géoméga.



Figure 2: [Installation de l'usine pilote à Boucherville – partie 1](#)



Figure 3: [Installation de l'usine pilote à Boucherville – partie 2](#)

Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration

Géoméga est heureuse d'annoncer que Karine Emond sera présentée comme nouvelle candidate au conseil d'administration de Géoméga lors de la prochaine AGSM. Avocate commerciale chevronnée spécialisée en fabrication et chaîne d'approvisionnement, Mme Emond aide ses clients à bonifier leurs modèles d'affaires grâce à des ententes commerciales optimales qui donnent les outils nécessaires aux équipes de direction dans le déploiement de stratégies puissantes et de plans d'action concrets. Elle est un facilitateur commercial, gardant toujours à l'esprit les risques et les objectifs commerciaux par rapport à la perspective juridique des choses. Elle est connue pour développer des synergies avec les parties prenantes vers une vision commune en renforçant les liens et en collaborant sur des objectifs communs.

Forte de 20 ans d'expérience juridique, elle a développé une expertise particulière en négociation commerciale avec de grandes entreprises internationales, notamment dans les domaines de la fabrication, de la distribution, des licences et de la propriété intellectuelle. Mme Emond est qualifiée pour mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques en toute confiance et pour recommander des solutions créatives et pragmatiques. Elle est formée en tant que chef de projet Black Belt Lean Six Sigma pour les processus d'amélioration continue.

« Je suis très fière d'être nommée au conseil d'administration de Géoméga en tant qu'investisseuse de longue date et fervente croyante dans l'entreprise. Étant une personne motivée par le changement positif dans la Société, rejoindre Géoméga était pour moi un choix naturel pour contribuer à la création de valeur et au déploiement des prochaines étapes critiques pour Géoméga. En tant que nouveau membre du conseil d'administration, je souhaite soutenir l'équipe de direction avec mon expertise juridique et mes compétences

en négociation afin d'aider Géoméga à atteindre ses prochaines étapes, qui profiteront à terme aux générations futures. » a commenté Mme Emond.

Régime incitatif omnibus

La Société est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX pour l'adoption d'un nouveau régime incitatif omnibus (le « **Régime Omnibus** »). La Société a inclus le Régime Omnibus dans la circulaire qui sera envoyée afin d'obtenir l'approbation des actionnaires lors de la prochaine AGSM. À compter du 25 octobre 2023, le Régime Omnibus remplacera le régime d'options d'achat d'actions actuel de la Société qui a été reconduit pour la dernière fois le 26 octobre 2022 (l'« **Ancien Régime** »).

Le conseil d'administration a déterminé qu'il est souhaitable d'avoir une large gamme d'attributions incitatives, y compris des options d'achat d'actions (« **Options** »), des unités d'actions restreintes (« **UAR** »), des unités d'actions au rendement (« **UAP** ») et des unités d'actions différées (« **UAD** ») (collectivement les « **Incitatifs** ») afin d'attirer, retenir et motiver les employés, les administrateurs, les dirigeants et les consultants de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes des attributions d'options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus (y compris les options actuellement en circulation aux termes de l'Ancien Régime) ne doit pas dépasser 8 % du total des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au moment de l'octroi.

En ce qui concerne les UAD, les UAI ou les UAP, le nombre total d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes d'Incitatifs autres que pour les Options octroyées dans le cadre du Régime Omnibus ne doit pas dépasser 5 000 000 d'actions ordinaires.

Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires

La nouvelle candidate au conseil d'administration sera proposée en même temps que le nouveau Régime Omnibus lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire de Géoméga qui se tiendra aux bureaux de Fasken Martineau DuMoulin LLP situés au 800, rue Square-Victoria, #3500, Montréal, Québec, le 25 octobre 2023 à 10h00. Plus de détails sur l'AGSM seront fournis à l'approche de la date de l'événement.

À propos de Géoméga (www.geomega.ca)

Géoméga développe des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments des terres rares et d'autres métaux critiques essentiels pour un avenir durable. Axés sur les énergies renouvelables, l'électrification des véhicules, l'automatisation et la réduction de la consommation d'énergie, les aimants de terres rares ou néo-aimants (NdFeB) sont au centre de toutes ces technologies. La stratégie de Géoméga consiste à réduire progressivement les risques liés à sa technologie innovante et à générer des flux de trésorerie et un retour de valeur aux actionnaires tout en travaillant directement avec les principaux acteurs de ces industries pour recycler les aimants qui alimentent toutes ces technologies.

Alors que ses technologies sont démontrées à plus grande échelle, Géoméga s'est engagé à travailler avec des partenaires majeurs pour aider à extraire de la valeur des produits provenant de l'extraction minière, des résidus miniers et d'autres résidus industriels qui contiennent des terres rares et d'autres métaux critiques.

Indépendamment du métal ou de la source, Géoméga adopte une approche cohérente pour réduire l'impact environnemental et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre en recyclant les principaux réactifs du processus.

Le projet principal de Géoméga est basé sur la technologie ISR (Innord's Separation of Rare Earths), un moyen exclusif, peu coûteux et respectueux de l'environnement, d'exploiter un marché mondial de 1,5 milliard de dollars canadiens pour recycler les rebuts de production d'aimants et les aimants en fin de vie de manière rentable et sécuritaire.

Géoméga est également propriétaire du gisement de terres rares de la Carbonatite de Montviel, la plus grande estimation des ressources de bastnaésite 43-101 en Amérique du Nord et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 13% des actions émises et en circulation, de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui développe des projets cuprifères au Québec, Canada.

Pour plus de détails, contactez:

Kiril Mugerma
Président & CEO
Géoméga
450-641-5119 ext.5653
kmugerman@Geomega.ca

Nancy Thompson
Vorticom Public Relations
212-532-2208
nancyt@vorticom.com
Twitter: @Geomega_REE

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2023, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à

actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.